



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Paris, le 13 juin 2022

- Opération BARKHANE - Transfert de l'emprise de Ménaka

- **La ré-articulation globale du dispositif militaire français déployé dans la bande sahélo-saharienne, actée par le Président de la République et par ses homologues sahéliens, a été amorcée en juillet 2021 avec le transfert de trois emprises de la *force Barkhane* aux Forces armées maliennes (FAMa) dans le Nord du Mali.**
- **Considérant que les conditions politiques et militaires n'étaient plus réunies, la France, en coordination avec l'ensemble de ses partenaires, a décidé, en février 2022, de réarticuler les unités de la *force Barkhane* hors du territoire malien et de restituer les emprises de Gossi, Ménaka et Gao.**
- **L'emprise de Gossi a été transférée aux FAMa le 19 avril. L'emprise de Ménaka est transférée ce jour, le 13 juin 2022. Celle de Gao le sera à la fin de l'été.**

En 2018, face à une situation sécuritaire dégradée dans le sud du Liptako et la zone des Trois frontières, il a été décidé, en lien avec nos partenaires (FAMa et MINUSMa), d'implanter une base à proximité de Ménaka. Ce déploiement visait à appuyer les FAMa dans la sécurisation de la région d'Ansongo et de Ménaka, et d'y faciliter le retour des administrations et des services de base.

Cette Base opérationnelle avancée (BOA), à proximité de la ville de Ménaka, a permis à la *force Barkhane* d'entraver la liberté d'action des GAT dans la région et d'empêcher la territorialisation de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Les opérations coordonnées avec les FAMa, déployées dans la zone des Trois frontières face aux GAT, ont contribué à la neutralisation, en août 2021, d'Adnan Abou Walid Al-Sahraoui, chef du groupe armé jihadiste EIGS.

La *force Barkhane* a créé les conditions pour la mise en œuvre de nombreuses actions de développement au profit des populations. Dans la zone de Ménaka, l'AFD, le Centre de crise et de soutien (CDCS) du MEAE et Expertise France interviennent ensemble pour appuyer le retour de l'État dans un large champ de secteurs, depuis la sécurité et le renforcement des capacités des collectivités jusqu'au soutien aux activités économiques, en passant par l'amélioration de l'accès aux services sociaux (éducation et santé) et à l'eau potable. Plusieurs millions d'euros ont été mobilisés au profit de la population malienne.

Après 4 années d'existence, la base a été transférée à l'armée malienne le 13 juin 2022, conformément aux décisions annoncées par le Président de la République lors de son discours du 17 février annonçant la ré-articulation de BARKHANE hors du Mali.

Ce transfert a été conduit en bon ordre, en sécurité et en toute transparence, dans un contexte où la *force Barkhane* fait face à des attaques informationnelles régulières visant à entacher son action et sa crédibilité.

La ré-articulation de la *force Barkhane* et le transfert de l'emprise de Ménaka, après celle de Gossi, ne marque pas le départ des armées françaises de la bande sahélo-saharienne.

L'engagement dans la lutte contre le terrorisme, aux côtés des États de la région, à leur demande, en coordination avec l'ensemble des pays et des institutions internationales mobilisés dans ce combat, reste une priorité absolue.

Contacts média :

État-major des armées

Cellule communication

cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr

09 88 68 28 62 - 06 72 23 81 90 - 09 88 68 28 61

Centre média du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

